

intervention cotisation à un club sportif



Prenez une photo de ce document dûment complété grâce à l'appli de la Mutualité Partena (disponible sous iOS et Android) et envoyez-la-nous.

Ou déposez le document dûment complété en agence. Vous pouvez aussi l'adresser à :

Mutualité Partena, Sluisweg 2 bte 1 - 9000 Gent

Davantage d'informations: www.partena-mutualite.be

La Mutualité Partena

accorde une intervention annuelle de 25 euros pour l'inscription dans un club sportif.

Qui peut en bénéficier?

Tout affilié en règle de cotisations mutualistes.

Que faire pour en bénéficier?

- Collez une vignette de la personne inscrite auprès du club sportif.
- Faites compléter et estampiller le document par le club concerné.
- Prenez une photo de ce document dûment complété grâce à l'appli de la Mutualité Partena et envoyez-la-nous.
Ou renvoyez le document dûment complété à l'adresse mentionnée ci-dessus, ou encore remettez-le à votre agence locale.

Coordonnées du client ou vignette

Vignette

A compléter par le club sportif

Nom du club :

Nom de l'affilié(e) :

Période :

Discipline :

Montant perçu :

Cachet du club sportif

Code de nomenclature : **874031**

